

Etaient présents : TRÉGUER Jean-François, Cécile LE ROUX, Michel TRÉGUER, Adeline CORNEC, Henri LÉLIAS, Dominique MIGNON, Philippe MONOT, Denis MERCELLE, Philippe MANACH, Jean Michel LANNUZEL, Nadine KASSIS, Jean-Yves GOURIOU, Laurence CORRE, Pascal SIMIER, Caroline PRIGENT, Alain FLOUR, Sandrine LAVIGNE, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Gwendal LE COQ, Sandrine GAC, Liliane OGOR, Sabrina OULHEN, Fabienne LANDURÉ, François-Guillaume LE GALL, David NORMAND, Camille VERBEQUE, Charline IZARD, Camille GUIAVARC'H, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : néant.

Absents : néant.

Secrétaire de séance : GAC Sandrine.

Début de séance : 20h00.

Ordre du jour

INFORMATIONS DU MAIRE

Agenda municipal
Informations diverses

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Election du maire
Détermination du nombre d'adjoints
Election des adjoints
Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu

INFORMATIONS DU MAIRE

Point n°01 Agenda municipal

Monsieur le Maire présente les derniers évènements ayant eu lieu sur la commune depuis le dernier conseil :

29/02 : inauguration office du tourisme à Lannilis, à 18h30

17/03 : confinement qui a entraîné la fermeture de toutes les salles et complexes municipaux jusqu'à nouvel ordre ainsi que l'annulation de toutes les festivités du printemps et de l'été.

Fin avril : Avec l'aide de l'association D à Coudre, un appel à la solidarité a été lancé pour la fabrication de masques en tissu. 45 couturières bénévoles ont confectionné plus de 2000 masques, qui ont été distribués aux lannilisiens puis aux agents communaux.

05 et 06/05 : le don du sang s'est déroulé uniquement sur rendez-vous. 218 donneurs se sont déplacés malgré le confinement.

Pendant le confinement, les services municipaux ont continué de fonctionner. L'ensemble des services est resté joignable par téléphone, par mail et pour certains, comme la médiathèque ou l'espace « jeunes » via les réseaux sociaux.

Le lien est essentiel et le service public a été assuré.

Les services techniques ont effectué des rondes régulières et des contrôles partout où c'était nécessaire. Le service « Etat civil » a également été mobilisé, assumant pleinement les urgences et le service public funéraire.

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est, lui aussi, organisé pour venir en aide aux personnes les plus fragiles. Nous avons souhaité conserver l'organisation du marché hebdomadaire, annulé seulement une semaine, le temps de l'adapter aux nouvelles contraintes et mesures de protection contre le COVID-19.

La commune s'est engagée auprès des soignants en organisant l'accueil et la garde des enfants de ceux qui le souhaitent. Nous les soutenons aussi en accompagnant les cabinets infirmiers de Lannilis et de Landéda par la mise en place d'une cellule dédiée à la gestion des malades du COVID-19 ayant besoin de soins infirmiers. Un local (la salle Gorrékéar), un véhicule ainsi que divers équipements ont été mis à leur disposition.

2 places de stationnement ont également été réservées devant le laboratoire d'analyse pour effectuer des prélèvements nasopharyngés en vue de dépister les patients infectés par le coronavirus.

Depuis le déconfinement le 11 mai, la mairie est ouverte sur rendez-vous et tous les agents sont présents, exceptés ceux qui sont en garde d'enfant.

Cette situation est difficile pour tout le monde et notamment pour les commerçants, artisans, entrepreneurs qui se trouvent en difficulté.

Point n°02 Informations diverses

Néant.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Point n°03 Election du maire

En application du CGCT, notamment de l'article L.2122-7, il a été procédé à l'élection du Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur Jean-François TRÉGUER a été élu Maire au 1^{er} tour de scrutin par 25 voix pour et quatre bulletins blancs.

Point n°04 Détermination du nombre d'adjoints

En application du CGCT, notamment de l'article L.2122-7, il est proposé au conseil de définir le nombre de poste d'adjoints au maire et de les créer, dans la limite de 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints maximum.

Il est proposé au conseil de valider la création de 7 postes d'adjoints au maire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à majorité des voix moins quatre abstentions (Mesdames Kassis et Verbeque, messieurs Mignon et Manach) décide la création de sept postes d'adjoints.

Point n°05 Election des adjoints

En application du CGCT, notamment de l'article L.2122-7, il est proposé au conseil d'élire les adjoints au maire.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils souhaitent déposer des listes de candidats.

Il est proposé la liste de Monsieur Claude Daré, composée de :

- Monsieur Claude Daré,
- Madame Cécile Le Roux
- Monsieur Henri Lélias
- Madame Christelle Héliès
- Monsieur Michel Tréguer
- Madame Sabrina Oulhen
- Monsieur François-Guillaume Le Gall

Il est proposé au conseil de procéder à bulletin secret à l'élection des adjoints

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ladite convention et autorise le maire à signer tout document s'y rapportant.

La liste de Monsieur Claude Daré a obtenu la majorité absolue avec 25 voix, 3 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

Ont été élus adjoint au maire :

- ***Monsieur Claude Daré,***
- ***Madame Cécile Le Roux***
- ***Monsieur Henri Lélias***
- ***Madame Christelle Héliès***
- ***Monsieur Michel Tréguer***
- ***Madame Sabrina Oulhen***
- ***Monsieur François-Guillaume Le Gall***

Point n°06 Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu - Information

Le maire nouvellement élu procède pour information à la lecture de la charte de l' élu local par le maire élu, dont un exemplaire a été remis à chaque membre du conseil.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clôt la réunion à en rappelant que le prochain conseil aura lieu le 8 juillet 2020.



Nom	Prénom	Signature
TRÉGUER	Jean-François	
LE ROUX	Cécile	
TRÉGUER	Michel	
CORNEC	Adeline	
LÉLIAS	Henri	
MIGNON	Dominique	
MONOT	Philippe	
MERCELLE	Denis	
MANACH	Philippe	
LANNUZEL	Jean Michel	
KASSIS	Nadine	
GOURIOU	Jean-Yves	
CORRE	Laurence	
SIMIER	Pascal	
PRIGENT	Caroline	
FLOUR	Alain	
LAVIGNE	Sandrine	
DARÉ	Claude	
HELIES	Christelle	
LE COQ	Gwendal	
GAC	Sandrine	
OGOR	Liliane	
OULHEN	Sabrina	
LANDURÉ	Fabienne	
LE GALL	François	
NORMAND	David	
VERBEQUE	Camille	
IZARD	Charline	
GUIAVARC'H	Camille	